



Préavis municipal n° 02/2024
Achat de chaises pour l'Auberge communale

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous soumettons ce préavis suite au refus du préavis 02/2022 dont le principal commentaire était le coût élevé de la chaise que nous vous avons proposé.

De nombreuses réparations ont été effectuées sur les chaises actuellement en salle à manger, parfois en utilisant plusieurs chaises pour arriver à remonter une seule, mais maintenant cela devient difficile de continuer ainsi. Il est donc temps de vous reposer l'achat de nouvelles chaises pour l'Auberge communale.

Vous trouverez ci-dessous le type de chaises choisit :



50 chaises de café Panucci de Micasa.
Largeur : 40 cm ; Profondeur : 40 cm ; Hauteur : 82 cm
Couleur Noir
Siège en contreplaqué laqué mat, pieds en hêtre laqué mat.
Prix net **CHF 169.00 / Pce.**
Garantie de 2 ans.

Le coût total de ces 50 chaises de café Panucci est de **CHF 8'450.00** TVA comprise.

Nous vous proposons de financer cet achat par la trésorerie courante et de comptabiliser l'achat sur le compte 351.3111 –Matériel.

CONCLUSIONS

En conséquence, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LUSSERY-VILLARS

- **vu** le préavis municipal No 02/2024 ;
- **ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 9'000.00 pour l'achat de 50 chaises Panucci.
2. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget 2024 de CHF 9'000.00 sur le poste « Matériel », compte 351.3111.
3. De financer cet achat par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2024.

MUNICIPALITE DE LUSSERY-VILLARS

Le Syndic :



Y. Stutzmann



La Secrétaire



A.-C. Baud

Préavis déposé devant le Conseil général le 18 juin 2024.